

DEDOMMAGEMENT TRANSPORTS SCOLAIRES

Suite aux perturbations du mois de janvier dans les transports scolaires, Ile de France Mobilités indemnise les usagers concernés (13 euros pour une carte SCOL'R, 30 euros pour une carte IMAGIN'R Lycéen).

Pour obtenir ce dédommagement, connectez-vous avant le 15 avril [au site dédié à cette campagne.](#)

HORAIRES DES TRAVAUX OU ACTIVITES BRUYANTS

Rappel des horaires autorisés pour les travaux bruyants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

LISTE D'APPEL SMS

La liste d'appel nous permet de vous envoyer des informations urgentes et importantes par SMS.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur cette liste et souhaitez l'être, envoyez un mail à notre adresse gr78113@orange.fr en précisant :

- vos nom, prénom et adresse
- votre numéro de téléphone portable
- la mention « je désire être destinataire des SMS envoyés par la Mairie »